

Communiqué de presse

Assemblée Générale C2IME 8 Octobre 2021 - Metz



Valérie DEBORD élue à l'unanimité à la Présidence du Commissariat d'Investissement à l'Innovation et à la Mobilisation Economique - C2IME

Lors de l'Assemblée Générale du C2IME¹ qui s'est tenue au Conseil Régional à Metz le 8 Octobre 2021, Rémy SADOCCO, Conseiller régional Grand Est et Maire de Mondelange, a transmis le flambeau de la Présidence du C2IME à Valérie DEBORD², Vice-Présidente à l'Emploi et la Formation de la Région Grand Est, et Présidente de l'Observatoire Interrégional du marché de l'Emploi (OIE) de la Grande Région.

A la tête du Conseil d'administration du C2IME, Valérie DEBORD souhaite poursuivre l'ambition d'inscrire le C2IME dans la dynamique d'Euro-Accélération industrielle initiée en Mai 2021 avec les décideurs institutionnels et industriels pour « Faire de la Grande Région une Euro-Région leader industrielle, sociale et environnementale ».

Valérie DEBORD entend ainsi répondre aux attentes des industriels et les accompagner dans leurs transformations et leurs mutations technologiques, numériques et environnementales.

Valérie DEBORD propose d'engager et de développer un **partenariat régional inédit** « **Initiative Compétences Industrie - I.C.I.** » entre la Région Grand Est à travers le C2IME, l'UIMM Lorraine, l'Université de Lorraine, Pôle Emploi Grand Est et la CCI Grand Est, visant à intensifier et à mobiliser auprès des entreprises les apports en Compétences en industrie indissociables de l'innovation et facteurs-clé de la compétitivité et de l'attractivité des entreprises régionales.

Ce **partenariat I.C.I.** permettra de positionner le versant français dans une dynamique de coopération à l'échelle de la Grande Région en poursuivant son implication dans le développement de l'Euro-Accélérateur industriel qui accompagne d'ores et déjà depuis Juillet 2021 les industriels dans leur développement sur les marchés porteurs à l'échelle de la Grande Région.

1. Le C2IME

Le Commissariat d'Investissement à l'Innovation et à la Mobilisation Economique, dénommé C2IME, est un outil de mobilisation dédié au développement des projets industriels portés par les entreprises régionales.

Le C2IME, créé dans le cadre du Pacte Lorraine et du label « Vallée Européenne des Matériaux, de l'Energie et des Procédés », a pour objectif d'anticiper les mutations technologiques et économiques et de relever les défis de l'industrie du futur, sous l'angle des transitions numérique, énergétique et écologique.

Le C2IME fédère, autour du pilotage par la Région Grand Est, toutes les grandes institutions publiques lorraines (l'Université de Lorraine, le Sillon Lorrain, Eurométropole de Metz, Métropole Grand Nancy, les Départements lorrains, les Communautés d'agglomération Portes de France-Thionville, d'Epinal, Val de Fensch et Pays Haut Val d'Alzette, District Urbain Faulquemont, Forbach Porte de France, les Chambres Consulaires de Moselle, de Meurthe-et-Moselle, de Meuse et des Vosges, la Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat Grand Est, la Chambre Régionale d'Agriculture et Territoires Grand Est, les experts scientifiques et industriels qualifiés par les membres du C2IME).

Le C2IME est une structure agile et proactive et tient compte des réalités et des besoins du terrain. Il organise une unité de lieu, d'action et de temps entre acteurs publics et acteurs privés au service de l'accélération des projets industriels d'entreprises.

La singularité du C2IME est d'être étroitement articulée à l'identité des projets des territoires lorrains de la Région Grand Est, relevant des Matériaux, de l'Énergie et des Procédés, dont le Numérique. Son Comité d'Accélération réunit chaque mois, toute la communauté d'experts lorrains issus du monde territorial, scientifique, juridique et financier qui auditionne, expertise, conseille, accélère et accompagne les projets industriels de PME-PMI, ETI, grands groupes ou startups.

Depuis 2015, le C2IME mobilise un écosystème territorial scientifique et technologique d'excellence qui concentre un potentiel exceptionnel d'acteurs, de compétences et de ressources au service des projets industriels.

Après détection, évaluation et examen concerté des projets, le C2IME coordonne, autour du dirigeant d'entreprise, les acteurs, les ressources et les experts qui pourront répondre aux besoins identifiés, il assemble efficacement les outils et les ressources existants et en assure le suivi.

Le C2IME favorise la montée en gamme des compétences et l'apport de compétences en industrie, consolide le modèle économique, organise l'ingénierie financière publique et privée et structure la stratégie de développement industrielle et commerciale. L'élan impulsé depuis plus de 6 ans et démontré par son bilan, devrait se poursuivre au travers de ce challenge

d'intelligence collective autour des entrepreneurs. Ce dispositif spécifique d'accélération au service du développement économique et de l'emploi des territoires lorrains du Grand Est s'inscrit en pleine complémentarité et synergie avec les dispositifs régionaux, et notamment avec l'Agence Régionale de l'Innovation, Grand E-NOV+.

Une méthode innovante, le Comité d'Accélération



Le C2IME est en capacité de mobiliser un réseau économique, industriel et institutionnel de très haut niveau (soit plus de 60 experts), que ce soit au plan local, régional, national, transfrontalier ou international, qui se réunit tous les mois autour de projets industriels sous la forme d'un Comité d'Accélération, composé de 7 collègues :

- institutionnel,
- industriel,
- académique et scientifique,
- transfert de technologie et centres techniques,
- structures et plateformes d'accompagnement du développement économique,
- financier,
- recrutement et montée en gamme des compétences.

Ce Comité d'Accélération se donne trois missions :

1- Détection, analyse et évaluation des projets.

A travers son activité de mise en synergie, le C2IME détecte les projets de développement et de croissance portés par les entreprises industrielles des territoires.

2- Examen concerté et validation du projet par les acteurs et les opérateurs garants de la qualité et de la potentialité des projets sélectionnés.

Les acteurs et opérateurs institutionnels, scientifiques, technologiques et industriels et toute la chaîne de financement public et privé analysent les projets industriels et en évaluent le potentiel industriel et économique.

3- Accélération des projets d'entreprise sur les volets stratégiques :

Maturation industrielle, validation du modèle économique, transfert de technologie, apport en compétences en industrie, marchés nationaux et internationaux et ingénierie financière.

L'action du C2IME en chiffres depuis 2015

Chiffres clés
de la
mobilisation
C2IME
Action 360
depuis 2015




Projets industriels analysés



Entreprises présentés



Projets sélectionnés et accélérés



Comités d'accélération



Groupes d'accélération



Comités de Suivi et d'Evaluation Pour 62 entreprises

Mesure
de l'impact
de l'Action 360
C2IME
depuis 2015



277 M€

de Programmes industriels cumulés

2 201 M€

de Chiffre d'affaires cumulé

1 983

Emplois industriels créés

3 457

Emplois industriels pérennisés

Premiers éléments
de bilan
Action
Compétences
en Industrie C2IME
2020-2021




Quel a été l'impact de la crise sanitaire sur le C2IME ?

La mobilisation du C2IME lors de la crise sanitaire, s'est poursuivie sur le terrain au plus près des entreprises pour accompagner leurs besoins de rebond et de développement ainsi que le regain de leur activité.

Les perspectives d'évolution du C2IME ?

Le C2IME s'est inscrit depuis 2021 dans une démarche d'Euro-Accélération industrielle Grande Région (*) en partenariat avec les décideurs institutionnels et industriels et leurs homologues luxembourgeois. Cette démarche a été impulsée dans le cadre d'une des mesures de la Charte de rebond industriel initiée par l'UIMM Lorraine : « *Travailler avec nos voisins en constituant un réseau industriel pour faire de la Grande Région une Euro-zone industrielle, environnementale et sociale leader* ».

Cette dynamique de coopération industrielle à l'échelle de la Grande Région permettra au C2IME d'accompagner les entreprises dans les transformations et les mutations industrielles, numériques et environnementales.

(*) La Grande Région rassemble les versants suivants :

- Allemagne : la Sarre et la Rhénanie-Palatinat,
- France : la Lorraine,
- Luxembourg : le Grand-Duché de Luxembourg,
- Belgique : la Wallonie, la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Communauté germanophone.

2. Biographie de Valérie DEBORD

Valérie DEBORD, née le 29 novembre 1971 à Chaumont (Haute-Marne) est titulaire d'un DEA de droit européen comparé à la faculté de droit de Nancy. Elle est depuis 2021, **deuxième vice-présidente de la région Grand Est en charge de l'emploi, de la formation, de l'orientation et de l'apprentissage.**

Ses engagements politiques sont nombreux, qu'ils soient d'ordre social, environnemental, en lien avec l'emploi, la formation, l'orientation, l'apprentissage et l'enseignement supérieur. Ils débutent en Meurthe-et-Moselle en 2001 avec plusieurs mandats. De 2001 à 2008, Valérie DEBORD est **adjointe au maire de la ville de Nancy** en charge des personnes âgées et des personnes handicapées. Elle poursuit sa carrière politique de 2007 à 2012 comme **députée de Meurthe-et-Moselle** (membre de la commission des affaires sociales, présidente de la mission d'information parlementaire sur la prise en charge des personnes âgées dépendantes, rapporteure de la réforme des universités). De 2014 à 2020, Valérie DEBORD est **vice-présidente de la Métropole du Grand Nancy, déléguée à l'habitat, au logement, aux gens du voyage, à l'énergie et au développement durable et 3ème adjointe au maire de la Ville de Nancy, vice-présidente du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).** Elle est depuis 2016, **présidente du conseil d'administration de l'abbaye des Prémontrés.** Depuis 2020, elle est **conseillère municipale à Nancy.**

A partir de 2016, elle rejoint la région Grand Est comme **vice-présidente en charge de l'enseignement supérieur** (jusqu'en 2017), comme **présidente de la majorité régionale du Grand Est** de 2017 à 2021, et comme **vice-présidente en charge de l'emploi et la formation** de 2017 à 2020.

La carrière professionnelle de Valérie DEBORD commence en 1995, comme **directrice de l'URAPEDA / Bourgogne** - association pour la réinsertion professionnelle des personnes sourdes et malentendantes jusqu'en 1998. De 1998 à 2002, elle est **chargée de mission au conseil régional de Lorraine** dans le cadre de la mise en place d'un dispositif d'insertion professionnelle.

De 2002 à 2004, Valérie DEBORD est **secrétaire générale de la confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) de Meurthe-et-Moselle.** Et de 2004 à 2007, **chargée de mission au sein du groupe Pour La Lorraine au conseil régional de Lorraine.** De 2012 à 2018, Valérie DEBORD est **chargée de mission pour les associations auprès du bureau du conseil supérieur du notariat (CSN)** et depuis 2021 **directrice générale d'Action Logement Formation.**

3. L'Euro-Accélérateur

EURO-ACCÉLÉRATEUR Vers le leadership industriel

En avril, plusieurs partenaires du monde industriel se sont réunis avec Valérie Debord, vice-présidente du conseil régional, d'autres élus lorrains de la Région Grand Est et des territoires transfrontaliers pour créer l'Euro-accélérateur industriel.

Hervé Bauduin, président de l'UIMM Lorraine, à l'initiative du projet, revient sur le mode opératoire de cet outil de coopération transfrontalière dédié au développement industriel dont le premier comité s'est réuni le 22 juillet à Luxembourg autour de cinq projets industriels.

« L'industrie est la colonne vertébrale économique d'un territoire. Sans elle, il ne se passe plus grand chose. Plus elle est dynamique sur un territoire, plus ce dernier intéresse des investisseurs qui se disent que c'est là que ça se passe, que c'est là qu'il y a du travail ». Ce discours, Hervé Bauduin se plaît à le rappeler à chaque occasion. Aujourd'hui, le président de l'UIMM Lorraine peut matérialiser son propos en s'appuyant sur l'Euro-accélérateur. Proche du Commissariat d'Investissement à l'Innovation et à la Mobilisation Economique (C2IME) dans l'esprit, le dispositif ambitionne de favoriser, développer et multiplier les projets industriels d'entreprises des territoires de la Grande Région, individuels ou collaboratifs entre entreprises. Et les acteurs pour y parvenir sont déjà identifiés.

« L'objectif de l'Euro-accélérateur est de s'appuyer sur l'existant, sur les laboratoires, les pôles de compétitivité, les Universités,

les centres de formation, les CCI, les entreprises de toutes tailles, les accélérateurs comme le C2IME afin d'élaborer des processus et des composants qui permettent de produire plus simplement », détaille Hervé Bauduin. L'outil doit être simple et pragmatique dans son fonctionnement. C'est un comité de pilotage qui est à sa tête et c'est Joël Berger, directeur du C2IME qui anime le versant lorrain.

Cinq premiers projets déjà dans les tuyaux. Le 22 juillet dernier, le premier Comité de l'Euro-accélérateur s'est réuni autour de cinq dirigeants d'entreprises. « Un programme expérimental est lancé. Nous sommes désormais opérationnels », se réjouit Hervé Bauduin.

Réduire les émissions de CO₂ ? Le problème cristallise tous les esprits. Alors c'est par là que compte commencer l'Euro-accélérateur. Parmi ces cinq premiers projets, l'un porte notamment sur l'assemblage et l'allègement multimatériaux dans l'automobile. Il allie des acteurs comme Stellantis mais aussi des start-up Industrielles lorraines comme Gaming Engineering (Meuse), des centres de transfert de technologies régionaux et des laboratoires de l'Université de Lorraine.

« Nous espérons alléger les composants des véhicules afin de les rendre moins lourds

pour réduire les émissions de CO₂. Pour y parvenir les filières matériaux automobile et numérique travaillent ensemble pour pérenniser l'emploi et animer les échanges entre les secteurs industriels. Fixer des matériaux qui ne sont pas de même nature est toujours un vrai challenge. Il faut donc miser sur la collaboration », explique le Président de l'UIMM.

Le fonctionnement de l'Euro-accélérateur industriel

Dans chaque projet, une ligne directrice : ne pas faire « à la place de » mais « avec », « Nous créons des synergies entre le public et le privé. La Région Grand Est via des fonds qu'elle pilote et l'ensemble des secteurs financiers et d'investissement ». Là est toute la subtilité de l'Euro-accélérateur : mettre en relation le chef d'entreprise avec les structures qui vont l'aider à accéder aux bons acteurs, compétences et ressources au meilleur moment. L'Euro-accélérateur, c'est aussi faire le pari du local et de la proximité puisque ce dispositif invite les industriels à privilégier les fournisseurs locaux autant que possible autour de ce constat : pourquoi aller acheter loin, si ça existe à côté.

Jonathan Nenich